



Pension alimentaires pas payer

Par **konstantinos**, le **17/09/2009** à **17:07**

Madame monsieur bonjour, je me permet de venir vers vous pour une aide juridique ,je vous explique mon cas, je quitter la Belgique il y a trois ans a la suite de mon divorce avec mon ex femme, pour des raison financière et personnelle je pas pu continuer a régler mes pensions alimentaires. Aujourd'hui je souhaite revenir en Belgique et bien sur recommencer a payer mes dettes envers mon ex femme . Ma question est la suivante , que sont les démarches a effectuer avant de revenir et que sont les risque que je cours sur place ?

En vous remerciant d avance .